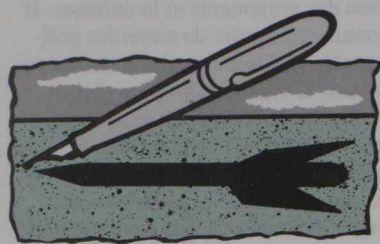


CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales

■ Après une ronde d'entretiens relativement peu productifs dans le cadre des Pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales, ronde qui s'est terminée à Genève le 7 août, les chances d'en arriver à un Traité sur la réduction des armements stratégiques (START) se sont considérablement améliorées le mois suivant. Juste avant une réunion avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze, au Wyoming les 22 et 23 septembre, le secrétaire d'État américain, M. Baker, a annoncé que Washington renoncerait à réclamer l'interdiction des missiles mobiles ICBM, à condition que le Congrès approuve le financement du programme relatif à ces missiles. À son arrivée aux États-Unis, M. Chevardnadze a remis au président Bush une lettre du président Gorbatchev, dans laquelle celui-ci décrivait un certain nombre de nouvelles propositions visant à faire sortir les négociations de l'impasse. L'URSS s'y disait prête à signer et à mettre en oeuvre un Traité START même si aucun accord n'intervenait sur les armes défensives et spatiales (accord qui restreindrait l'Initiative de défense stratégique des États-Unis), et à céder devant Washington qui réclamait depuis longtemps le démantèlement du gros radar de Krasnoyarsk (M. Chevardnadze a plus tard admis qu'il s'était agi là d'une «violation flagrante» du Traité ABM).

Tous ces points ont été consignés dans une déclaration conjointe diffusée à l'issue de la réunion du Wyoming, déclaration qui faisait aussi état d'ententes sur diverses autres questions intéressant les armes stratégiques. Le plus important élément de cette déclaration était sans doute une allusion, plutôt vague et peu remarquée, à une idée soviétique, à savoir que les missiles de croisière mer-sol (SLCM) pourraient faire l'objet de limitations en dehors d'un traité START, moyen-

nant des obligations réciproques. Certains observateurs en ont déduit que l'URSS accepterait peut-être de repporter un accord final sur l'épineuse question des SLCM jusqu'après la signature d'un traité START. Au Wyoming, l'URSS a également accepté en principe l'exécution d'inspections qui auraient lieu à titre d'essai avant la signature du Traité, comme l'avaient proposé les États-Unis.

Les dignitaires soviétiques et américains réunis au Wyoming n'ont pas voulu dire si la rédaction du texte complet d'un accord START serait complètement terminée d'ici le sommet Bush-Gorbatchev prévu pour la fin du printemps ou le début de l'été 1990.

La limitation des armements conventionnels en Europe

■ À Vienne, les pourparlers sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) continuent de progresser, bien que la conclusion d'un accord d'ici le milieu de 1990, comme l'avait souhaité le président Bush, soit quelque peu douteuse. Pendant la troisième ronde qui s'est tenue du 7 septembre au 19 octobre, les deux camps ont détaillé davantage leurs propositions sur la vérification et la «stabilisation». Le plan de l'OTAN, déposé le 21 septembre, n'autoriserait qu'une fois tous les deux ans les deux alliances à exécuter une manœuvre militaire faisant intervenir plus de 40 000 soldats ou 800 chars de combat (et encore, après un avis de douze mois). La proposition du Pacte de Varsovie, présentée le 19 octobre, prévoit la mise en place de contrôleurs permanents aux points d'entrée et de sortie de l'Europe. Les membres de l'OTAN ont été incapables de s'entendre sur cette question, certains États ouest-européens craignant de révéler de l'information secrète sur leurs exportations d'armements.

Un certain déblocage s'est produit sur la question de la limitation du nombre d'avions. Le Pacte a accepté pour la première fois d'assujettir à des limites des avions autres que les appareils d'attaque au sol, y compris certains types de chasseurs et d'avions de reconnaissance et de guerre électronique. Il a proposé que chaque alliance se limite à 4 700 appareils (l'OTAN avait fixé le plafond à 5 700), mais il exempterait

1 800 intercepteurs qui, souligne-t-il, sont nécessaires pour assurer la défense contre les bombardiers stratégiques et les missiles de croisière air-sol américains, ainsi que les avions embarqués. D'un autre côté, le Pacte ne limiterait en rien les avions d'entraînement qui, d'après l'OTAN, devraient figurer dans la catégorie des avions de combat. Au chapitre des hélicoptères, les deux alliances s'entendent sur un nombre maximum de 1 900.

Par ailleurs, les deux camps se seraient entendus sur une définition de l'expression «pièce d'artillerie» (qui désigne les canons, les obusiers, les mortiers et les lance-roquettes de plus de 100 mm, mais non les armes anti-chars), mais ils n'ont pu convenir d'une définition de ce qui constitue un char et un véhicule blindé de transport de troupes. De nouvelles propositions déposées par le Pacte de Varsovie abordaient notamment les aspects suivants : une interdiction de construire des bases étrangères en Europe; une restructuration des unités de la ligne de front, pour en réduire le potentiel offensif; et la tenue d'un sommet auquel participeraient les chefs des vingt-trois pays participants, dans la deuxième moitié de 1990, pour mettre la dernière main à un traité.

L'ouverture des espaces aériens

■ Parmi les diverses ententes conclues au sommet Baker-Chevardnadze au Wyoming, citons l'accord «de principe» intervenu sur la proposition dite de l'ouverture des espaces aériens formulée par le président Bush en mai 1989. Le premier ministre Mulroney a par la suite offert de recevoir au Canada les ministres des Affaires étrangères des membres des deux alliances pour jeter les bases d'un accord en ce sens, lequel permettrait aux aéronefs non armés d'un État participant de survoler le territoire de n'importe lequel des autres, de manière à s'assurer qu'aucune attaque surprise ne se prépare. À la fin d'octobre, on comptait organiser une première réunion à Ottawa au début de 1990, et une autre aurait lieu peu après, dans une des capitales du bloc de l'Est, probablement à Budapest. On a appris que le Canada avait fait officieusement savoir à Moscou qu'il était disposé à fournir des installations logistiques

aux appareils soviétiques dans le cadre d'un accord sur l'ouverture des espaces aériens.

Les armes chimiques

■ Le président Bush a dévoilé une initiative très annoncée sur les armes chimiques, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU le 25 septembre. M. Bush a proposé que les deux superpuissances réduisent leurs arsenaux chimiques à un niveau inférieur de 80 p. 100 à celui atteint aujourd'hui par les États-Unis, même avant la signature d'une convention mondiale. Les critiques américains ont dit qu'il s'agissait là d'une offre sans valeur, car les lois du Congrès obligent déjà le gouvernement américain à détruire d'ici 1997 tous ses vieux stocks d'armes chimiques. M. Bush s'est aussi engagé à détruire 98 p. 100 de l'arsenal américain dans les huit ans qui suivraient immédiatement l'adoption d'une convention sur les armes chimiques, si l'URSS faisait de même, mais il a précisé que la signature de tous les États à même de fabriquer de tels engins serait nécessaire pour qu'une interdiction totale puisse être instaurée.

Le lendemain, le ministre soviétique des Affaires étrangères a accueilli favorablement l'annonce de M. Bush, mais il a exhorté Washington à aller plus loin. Il a proposé que les superpuissances détruisent tous leurs arsenaux avant l'adoption de la Convention, Washington devant cependant se joindre à Moscou et cesser toute production (en 1987, les États-Unis ont recommencé à fabriquer des armes chimiques après une interruption de dix-huit ans, tandis que l'URSS a annoncé qu'elle suspendait la production). Le président Bush a rejeté la proposition soviétique le lendemain, en alléguant la nécessité pour son pays de disposer d'une influence et d'un élément de dissuasion face aux autres États dotés d'engins chimiques. Enfin, à la mi-octobre, des porte-parole américains ont confirmé des rapports voulant que le président Bush ait décidé de conserver l'option de continuer à fabriquer de telles armes, même après l'entrée en vigueur d'une convention, ce qui est contraire au texte actuellement négocié à Genève. □

— RON PURVER